



En début d'année, il est d'usage d'organiser une réunion de présentation avec les parents. Si tu es confronté(e) à tel cas et à ce que pourrait te sembler une épreuve, nous te proposons quelques pistes et conseils pour mener à bien cette réunion :

Selon les textes, 2 réunions avec les parents doivent être organisées durant l'année scolaire. La réunion de rentrée est l'une d'elles. L'horaire de cette rencontre doit permettre au plus grand nombre possible de parents d'être présents. De même, il est nécessaire de communiquer la date suffisamment tôt.

Selon l'organisation de l'école, la réunion peut se partager en 2 temps :

Un premier temps commun animé par le directeur de l'école :

> *Présentation des personnels de l'école :*

- Les enseignants,
- Les ATSEM,
- Les EVS,
- Les membres du RASED,
- Les personnels péri-scolaire (cantine...)

> *Informations sur le fonctionnement de l'école*

- Rappel des horaires,
- Règlement intérieur,
- Spécificités de l'école le cas échéant (REP, REP+, ULIS d'école ...),
- L'APC
- Les services péri-scolaires,
- La coopérative scolaire,
- Les agréments sportifs (natation, vélo, randonnée ...),
- Les élections de parents d'élèves,

Si ce moment ne se fait pas dans votre école, toutes ces informations doivent être faites par l'enseignant de la classe.



N'utilise pas un jargon professionnel trop technique au risque de ne pas être compris !

Évite de te lancer dans un débat sur le système scolaire pour ne pas te mettre en difficulté.

Un second temps : dans la classe et à propos de la classe

• Prévoir un temps pour permettre à tous les parents d'arriver (notamment s'il n'y a pas eu de temps commun); il peut être utile de pointer les parents absents pour, éventuellement, leur fournir un compte-rendu,

- Se présenter, présenter l'ATSEM, les autres personnes intervenant dans la classe,
- Présenter la classe : niveau(x), nombre d'enfants

> *Présenter le fonctionnement de la classe*

- Une journée type et les intervenants extérieurs s'il y en a,
- Présenter les domaines des programmes en donnant quelques exemples,
- Expliquer l'organisation du travail à la maison en précisant le rythme et le temps à y consacrer,

- Présenter les manuels et cahiers utilisés, le cahier de vie en maternelle, si vous souhaitez qu'ils soient signés, à quel moment les enfants les rapporteront à la maison,
- Préciser le matériel qui est à la charge des familles et à quel moment le renouveler,
- Les évaluations,
- Comment sont organisées les relations avec les parents : cahier de liaison, disponibilité pour les rencontres individuelles ... ,
- Présenter les projets que vous souhaitez mettre en place : classe découverte, spectacle, sorties prévues ... ,

Prévoir assez de chaises pour tous et les disposer avant l'arrivée des parents pour que tout le monde soit le plus à l'aise possible !

Certains parents viennent avec leurs enfants, voire des petits : prévoir quelques jeux calmes (puzzles, feuilles-feutres pour dessiner...) dans un coin de la classe.



*Se préparer des notes pour ne rien oublier.
Utiliser le tableau pour écrire les points importants abordés.
Sourire et se montrer le plus détendu possible.
Proposer aux parents de poser leurs questions après chaque explication.*

Éviter, dans la mesure du possible, de répondre aux questions particulières (qui concernent un enfant et pas toute la classe) et convenir d'un RDV pour cela.

Nous espérons que ces quelques conseils te seront utiles et te rappelons que tu peux nous contacter pour toutes questions ou informations.

L'équipe 1er degré du SE-UNSA Aisne

Vos contacts au Se-UNSA :

Michel GREVIN le lundi à la section

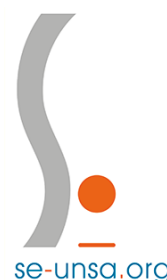
Jérôme VASSAUX le lundi à la section

Mélanie DELCLITTE le mardi à la section

Guillaume TOUPET le mardi à la section

Nathalie HANQUART le jeudi et le vendredi à la section

Corinne VIBES du lundi au vendredi à la section



SE-Unsa de l'Aisne 16 rue de la comédie 02 100 SAINT-QUENTIN

03.23.08.38.85 – 02@se-uns.org – <http://sections.se-uns.org/02>

<https://www.facebook.com/seunsa02/>

Le SE-UNSA ne vit et ne peut vous informer et vous défendre que grâce aux cotisations de ses adhérents.



Pour adhérer, flashe le code